



**MISSION PERMANENTE DE LA SUISSE
AUPRÈS DES NATIONS UNIES**

Seul le texte prononcé fait foi

59^{ème} session de l'Assemblée générale

**Réunion informelle
de la plénière sur la réunion plénière de haut niveau
de l'Assemblée générale de septembre 2005**

**Déclaration
de
M. Andreas Baum
Représentant permanent adjoint de la Suisse
auprès des Nations Unies**

Check against delivery

59th session of the General Assembly

**Informal meeting
of the Plenary on the High-level Plenary Meeting
of the General Assembly of September 2005**

**Statement
by
Mr. Andreas Baum
Deputy Permanent Representative of Switzerland
to the United Nations**

New York, le 28 juillet 2005

Monsieur le Président,

Je vous remercie des efforts entrepris pour cette version révisée du document final du Sommet M+5 du mois de septembre et j'aimerais réitérer à vous-même et à vos facilitateurs le soutien de la Suisse dans ce processus. Cette nouvelle version que vous avez soumise aux Etats membres apporte à beaucoup d'égards des améliorations substantielles. Nous saluons aussi la clarté et la brièveté des délais proposés pour les travaux complémentaires de l'Assemblée générale en vue de la mise en œuvre des décisions prises par les chefs d'Etat et de gouvernement.

La Suisse apprécie en outre les formulations plus déterminées de cette version du document final quant à l'engagement des pays membres pour les principes et valeurs de la Charte des Nations Unies, en particulier le droit international et l'état de droit.

Dans mon intervention, je me limiterai à des observations de nature générale sur les quatre chapitres du document.

En premier lieu et en ce qui concerne le développement :

- Le renforcement significatif du chapitre sur le développement contribue à un meilleur équilibre général du texte. Le chapitre englobe maintenant tous les éléments essentiels d'un engagement renouvelé de la communauté internationale en faveur d'une mise en oeuvre rapide des objectifs internationaux agréés pour le développement.
- La Suisse salue en particulier les références faites à la santé reproductive, aux questions de genre et à l'emploi. Nous saluons aussi l'introduction d'un paragraphe sur l'importance du développement rural. Nous réitérons notre soutien aux paragraphes soulignant l'importance de la dimension environnementale du développement durable et en particulier à ceux portant sur le changement climatique.
- Dans ce contexte, nous souhaitons rappeler que le concept de développement doit être compris dans l'ensemble du document comme celui d'un développement durable. La Suisse souligne en effet qu'il ne peut y avoir deux concepts de développement différents et que toute forme de développement doit être durable – écologiquement, économiquement et socialement. Il est fondamental de souligner que la détérioration rapide de la base de ressources naturelles constitue un obstacle majeur à la réalisation des objectifs de développement, tout particulièrement l'élimination de la pauvreté. A ce titre, une référence forte à l'importance de la gestion des produits chimiques et des déchets toxiques devrait être insérée dans le document final.
- En ce qui concerne l'allègement de la dette, nous saluons l'intention annoncée par le G-8 d'annuler la dette multilatérale des pays pauvres très endettés. Cependant, de nombreuses questions restent ouvertes en ce qui concerne les modalités et l'équité de cette initiative. De plus, son financement nous semble encore difficile à réaliser sans l'apport de ressources réellement additionnelles.

A propos du chapitre de la paix et de la sécurité collective :

- Nous attachons une grande importance aux efforts déployés par la communauté internationale pour promouvoir le passage d'une culture de réaction à une culture de prévention. Dans ce contexte, nous soutenons vivement le renforcement des capacités de bons offices du Secrétaire général.
- Nous apprécions que l'ECOSOC soit mentionné dans la dernière version du projet comme partie prenante aux efforts que consacrent les Nations Unies à la prévention des conflits.
- Nous saluons l'effort fait dans le nouveau projet pour être plus explicite en ce qui concerne la Commission de consolidation de la paix. La Suisse est prête à aider le président de l'Assemblée générale à définir plus précisément le mandat et la composition de la Commission de consolidation de la paix dans le but de disposer au 1^{er} janvier 2006 d'une Commission qui soit opérationnelle.
- Nous soutenons l'idée que la Commission doit avoir un rôle consultatif. En cette qualité, elle doit pouvoir fournir conseils et recommandations à tous les organes et institutions de l'ONU concernés, dans leurs domaines respectifs de compétence. La création de la Commission de consolidation de la paix ne devrait toutefois en aucun cas donner un pouvoir décisionnel au Conseil de sécurité sur des institutions ne relevant pas normalement de son autorité, particulièrement dans le domaine humanitaire et du développement. Pour cette même raison, nous estimons que la Commission devrait examiner les affaires qui lui sont soumises par le Conseil de sécurité *et/ou* par l'ECOSOC.
- Le maintien de la paix, l'action humanitaire et le développement sont des activités le plus souvent parallèles et non pas séquentielles. Ce fait devrait se refléter dans le travail de la Commission. Nous sommes donc opposés à ce qu'elle conseille en premier lieu le Conseil de sécurité puis à un stade ultérieur l'ECOSOC.
- En ce qui concerne la composition de la Commission, nous estimons que certains points sont à revoir. La Suisse n'est en particulier pas favorable aux critères retenus pour la sélection des membres du comité d'organisation. La Suisse préférerait une représentation plus équitable des grands contributeurs aux activités des Nations Unies. Nous proposons en outre que les deux catégories suivantes de membres soient associées aux délibérations du comité : tout d'abord, et d'une façon systématique, les Fonds et Programmes (représentés par le président du Groupe des Nations Unies pour le développement) ainsi que des représentants du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, du Département des affaires économiques et sociales et du Département des affaires politiques ; de surcroît et selon les besoins, des experts de la société civile, des universités et du secteur privé devraient aussi être associés.
- La Suisse se félicite de la création d'un Bureau de soutien à la consolidation de la paix et elle répète qu'il devrait s'insérer au niveau le plus haut possible du Secrétariat et bénéficier de l'appui des chefs des départements, fonds et programmes concernés.

- En ce qui concerne les sanctions ciblées et l'amélioration de leur efficacité, nous soutenons la demande au Conseil de sécurité et au Secrétaire général de faire en sorte que l'inscription d'individus et d'entités sur des listes de sanctions et leur retrait de ces listes, ainsi que l'octroi d'exemptions humanitaires, soient l'objet de procédures transparentes et équitables, conformes aux normes internationales de procédure légale.

Troisièmement en ce qui concerne l'Etat de droit et les droits de l'homme :

- La Suisse salue le texte soumis sur cet aspect important du document final qui souligne l'engagement renouvelé des Etats membres à défendre et promouvoir les droits de l'homme universels, indissociables, interdépendants et intimement liés.
- Nous soutenons pleinement le renforcement du Bureau du Haut Commissaire aux droits de l'homme et un doublement des ressources qui lui sont allouées dans le budget régulier dans les cinq prochaines années. Nous soutenons également l'affirmation portant sur l'intégration des droits de l'homme dans le système des Nations Unies (mainstreaming).
- Nous notons avec satisfaction que les concepts de responsabilité de protéger et de sécurité humaine ont été intégrés au document et saluons la nouvelle référence à la protection des réfugiés.
- La Suisse estime en outre nécessaire de davantage faire mention des droits et des besoins des victimes de crimes et d'abus de droit dans le but de favoriser une paix durable.
- Nous soutenons vigoureusement les engagements pris pour mettre fin à l'impunité des crimes les plus graves sanctionnés par la communauté internationale, ainsi que l'engagement à coopérer de la part des Nations Unies et de ses membres avec la Cour pénale internationale, les tribunaux pénaux internationaux *ad hoc* existants et d'autres mécanismes de la justice internationale.

Enfin, à propos du renforcement des Nations Unies :

- Nous soutenons pleinement la création d'un Conseil des droits de l'homme et apprécions les formulations plus élaborées qui ont été incluses dans cette version révisée. Nous continuons d'estimer que sécurité, développement et droits de l'homme sont les piliers du système des Nations Unies et qu'il est ainsi justifié que les réformes envisagées reflètent cette architecture.
- La Suisse est favorable à un renforcement de l'ECOSOC en tant que principal organe de coordination et de dialogue sur les politiques de développement économique et social. Nous sommes ouverts à l'idée d'un Forum à haut niveau sur la coopération au développement, tout en soulignant que la coopération au développement n'est qu'un aspect, certes important, du mandat du Conseil. L'idée d'une réunion annuelle de caractère ministériel ressemble à notre avis beaucoup au segment de haut niveau déjà existant. Si une réunion ministérielle supplémentaire devait être introduite à un intervalle régulier, nous proposons de l'alterner, dans un cycle biannuel, avec la tenue du Forum à haut niveau sur la coopération au développement afin d'assurer l'intérêt et la participation à haut niveau visés.

- La plupart des Etats membres n'ont que des possibilités très limitées de siéger au Conseil de sécurité. Toute réforme profonde des méthodes de travail du Conseil de sécurité aurait donc un impact immédiat et concret sur les interactions entre le Conseil et le reste des membres. La Suisse serait dès lors très favorable à une formulation plus contraignante du paragraphe sur ce sujet.
- Nous soutenons pleinement le train de réformes du système de gestion proposé dans la nouvelle version du document final. C'est un ensemble ambitieux de réformes qui rendront le fonctionnement de l'ONU plus efficient et plus performant, tout en rehaussant la transparence et la justification de ses actes.
- La Suisse salue la référence au renforcement du système opérationnel des Nations Unies dans le domaine du développement. Dans ce but, un premier pas essentiel sera de mettre pleinement en œuvre la résolution de l'Assemblée générale concernant l'examen triennal complet des activités opérationnelles (TCPR).
- La Suisse apprécie la mention du Pacte mondial des Nations Unies comme promoteur de pratiques commerciales responsables tout en regrettant l'extension, pour des raisons de fait, de cette référence au Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux.
- La Suisse salue enfin la proposition de renforcer la gouvernance environnementale mondiale.

Monsieur le Président, je vous remercie.

Unofficial translation

Mr President,

I would like to thank you for the work on this revised version of the outcome document of the M+5 summit of September and I would like to confirm to you and to your facilitators Switzerland's support for this process. The new version that you have submitted to the member states brings substantial improvements in a number of respects. We welcome the clear and brief deadlines suggested, where additional work has to be done by the General Assembly in order to implement decisions by the Heads of State and Government.

Switzerland also appreciates the more determined language in the current issue of the draft outcome document with regard to the Member States' commitment to the principles and values of the United Nations Charter, and in particular to international law and the rule of law.

In my speech, I will confine myself to some general remarks on the four chapters of this document.

To begin with the subject of development:

- The significant strengthening of the chapter on development has improved the overall balance of the text. The chapter now includes all the key elements necessary for a renewed commitment by the international community to quickly implement the internationally agreed Development Goals.
- In particular Switzerland welcomes the references to reproductive health, gender issues and employment. We also welcome the introduction of a paragraph on the importance of rural development. We reiterate our support for the paragraphs which underline the importance of the environmental dimension of sustainable development, particularly the paragraphs referring to climate change.
- In this context, we would like to stress that the concept of development must be understood throughout the document as meaning sustainable development. Switzerland emphasises that there cannot be two different concepts of development, and that all forms of development must be sustainable – ecologically, economically and socially. It is essential to point out that the rapid deterioration of the natural resource base is a major obstacle to the implementation of the development goals, in particular to the elimination of poverty. In the light of this, a strong reference to the importance of the management of chemical products and of toxic waste should be inserted in the final document.
- As for debt relief, we welcome the announcement by the G-8 of its intention to cancel the multilateral debt of highly indebted countries. Nevertheless, many questions remain open regarding the modalities and the equity of this initiative. Moreover, it seems to us that its financing will pose considerable difficulties without truly additional resources.

With reference to the chapter on peace and collective security:

- We attach great importance to the efforts of the international community in promoting the shift from a culture of reaction to a culture of prevention. In this context we strongly advocate that the good offices capacities of the Secretary-General be strengthened.
- We appreciate that ECOSOC is mentioned in the latest draft as a stakeholder in UN efforts to prevent conflicts.
- We welcome the attempt to be more explicit in regard to the Peacebuilding Commission and Switzerland is ready to assist the President of the General Assembly in defining the mandate and the composition of the Peacebuilding Commission further, with the aim of having a functional Commission by 1 January 2006.
- We fully agree that the Commission should be advisory in nature. As such it should be in a position to provide advice and make recommendations to all relevant UN organs and institutions within their areas of competence. In no case should the establishment of a Peacebuilding Commission lead to the situation where the Security Council gains decision-making power over institutions which normally do not fall under its authority, especially in the humanitarian and development field. For the same reason we feel strongly that the Peacebuilding Commission should consider matters brought before it by the Security Council *and / or* by the ECOSOC.
- Peacekeeping, humanitarian and development activities are mostly parallel and not sequential. This should be reflected in the work of the Commission. We therefore oppose the idea that the Peacebuilding Commission should advise first the Security Council and at a later stage the ECOSOC.
- With regard to the proposed composition of the Commission there are some elements that need to be reconsidered. In particular, Switzerland has reservations about the criteria set up for the selection of the Members of the organizational committee. Switzerland would prefer a more equitable representation of important contributors to the activities of the UN. Furthermore, we suggest that the following two categories of members should also be associated to the deliberations of the committee: first, Funds and Programmes (represented by the Chair of UNDG), representatives from OCHA, DESA, DPA, on a systematic basis, and second, relevant experts from civil society, academia and the private sector on a case-by-case basis.
- Switzerland welcomes the establishment of a Peacebuilding Support Office and reiterates that it should be situated at the highest possible level in the Secretariat and be backed by the heads of relevant departments, funds and programmes.
- With regard to targeted sanctions and the improvement of their efficiency, we support the appeal to the Security Council and the Secretary-General to ensure that fair and transparent procedures, in accordance with international standards of due process, be developed for placing individuals and entities on sanctions lists and for removing them, as well as for granting humanitarian exemptions.

Thirdly with regard to the rule of law and human rights:

- Switzerland welcomes the proposed text on this important aspect of the final document which underlines the renewed commitment of member states to defend and to promote human rights, which are universal, inseparable, interdependent and closely interlinked.
- We wholeheartedly support the strengthening of the Office of the High Commissioner for Human Rights and the doubling of the resources allocated to the regular budget for the next five years. We also support the affirmation regarding the integration of human rights into the United Nations system (mainstreaming).
- We note with satisfaction that the concepts of responsibility to protect and of human security have been included in this document and we welcome the new reference to the protection of refugees.
- Moreover Switzerland believes that it would be necessary to further emphasize the rights and the needs of victims of crimes and abuse of power in order to promote lasting peace.
- We strongly support the commitment to end impunity for the most serious crimes of concern to the international community and the commitment to the cooperation of the United Nations and its Member States with the International Criminal Court, the existing ad hoc international criminal tribunals and other mechanisms for international justice.

Finally, with regard to the strengthening of the United Nations :

- We fully support the creation of a Human Rights Council and we appreciate the more detailed formulations that have been included in this revised version. We remain convinced that security, development and human rights are the pillars of the United Nations system and that it is therefore appropriate that the proposed reforms should reflect this architecture.
- Switzerland favours the strengthening of ECOSOC as a principal organ of coordination and dialogue on economic and social development policies. We are open to the idea of a high-level forum on cooperation development, while stressing that development is only one aspect, albeit an important one, of the Council's mandate. It seems to us that the idea of an annual ministerial meeting is very similar to the existing high level segment. If an additional ministerial meeting were to be introduced at regular intervals, we suggest that it should alternate in a two-year cycle with the high-level Forum on development cooperation in order to ensure interest and participation at the intended high level.
- The opportunities to serve on the Security Council are very limited for most member states. A serious reform of Security Council working methods would therefore have an immediate and specific impact on interaction between the Council and the wider membership. Switzerland would therefore strongly support a more binding wording of the paragraph on this matter.

- We also fully endorse the management reform package in this revised draft outcome document. It represents a very ambitious set of reform initiatives that ensure that the United Nations function more efficiently and effectively while achieving greater transparency and accountability.
- Switzerland welcomes the reference to a strengthening of the operational system of the United Nations for development. An essential first step to achieve this is to fully implement the GA's resolution on the triennial comprehensive policy review of operational activities (TCPR).
- Switzerland welcomes the reference to the UN Global Compact as a promoter of responsible business practices while regretting the extension, for factual reasons, of that reference to the UN Fund for International Partnerships.
- Finally, Switzerland welcomes the proposal to strengthen global environmental governance.

Thank you Mr. President.